

Assemblée générale de l'AMIG du 21 novembre 2019

Café des Voisins, Genève

Début : 19h25

Fin : 20h50

Ordre du jour :

1. ***Election d'un scrutateur***
 2. ***Approbation :***
 - a) *de l'ordre du jour*
 - b) *du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27.11.2018*
 - c) *du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15.01.2019*
 - d) *du rapport d'activités du Comité*
 3. ***Comptes :***
 - a) *présentation des comptes et lecture du rapport des vérificateurs des comptes*
 - b) *décharge du Comité*
 - c) *approbation des comptes*
 4. ***Elections :***
 - a) *de la Présidence*
 - b) *des membres du Comité*
 - c) *des vérificateurs des comptes*
 5. ***Gestion de l'année à venir :***
 - a) *fixation des cotisations annuelles des membres*
 - b) *approbation du budget*
 - c) *présentation des objectifs pour l'année*
 6. ***Divers.***
-

En l'absence du président, Christophe Fehlmann à l'étranger depuis juin 2019, c'est le vice-président Yann Beauverd qui a repris la présidence ad interim.

01. Election des scrutateurs

Sylvain Da Lucia accepte de fonctionner comme scrutateur, à l'unanimité (10 oui).

02. Approbation

a) de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité (10 oui).

b) du procès-verbal de l'AG ordinaire du 27 novembre 2018

Le procès-verbal est approuvé, sans remarque, à l'unanimité (10 oui).

c) du procès-verbal de l'AG extraordinaire du 15 janvier 2019

Le procès-verbal est approuvé, sans remarque, à l'unanimité (10 oui).

d) du rapport d'activités du Comité :

Le Comité a fonctionné avec 4 dicastères :

1. Défense des membres

- Me Bruchez, spécialiste du droit du travail, soutient juridiquement nos membres.
- Possibilité également de faire appel au groupe de la protection de la personnalité

2. Conditions de travail

- La commission paritaire est un espace de dialogue qui permet souvent de faire avancer les choses

- A la base la commission paritaire servait à régler les problèmes liés au RSM. Par la suite elle s'est élargie aux problèmes structurels de l'établissement. C'est un espace privilégié. Cela permet de créer des liens plus étroits avec la DRH et de régler plus facilement des problèmes surtout personnels.
- Depuis 10 ans, nous menons une réflexion sur la CCT qui reprend le RSM. Avec l'arrivée de Bertrand Levrat, les discussions se sont accélérées et les articles ont été négociés avec les RH. Une réunion avec la Direction aura lieu début décembre, avant de pouvoir présenter la CCT à tous nos membres puis de la faire voter. Les points principaux portent sur l'obligation de plans de formation, les plans de carrière, la diminution du temps de travail, la revalorisation du montant des piquets, l'augmentation du congé paternité. Le gros point d'achoppement sera le financement. Pour la Direction Générale, tout doit se faire à coût stable.
- La Commission Médicale d'Etablissement est confidentielle. On y discute des nominations, des changements de services, de leurs restructurations, de financement.
- La Quadripartite regroupe quatre entités : l'AMIG, l'AMGE, les cliniques privées, le Directeur médical, avec la participation du médecin cantonal. L'AMIG est particulièrement attentive au problème de la relève au sein des HUG versus l'engagement de personnes extérieures.
- L'ASMAC possède 40 sièges à la chambre médicale (FMH) sur 200. Il est donc important que toutes nos voix soient représentées. On y partage les stratégies et les actions politiques globales.
- L'AMIG a soutenu la grève des femmes du 14 juin 2019. Pour soutenir le mouvement, des badges ont été distribués aux médecins ne pouvant y participer pour manifester leur soutien à cet événement
- Les membres du comité siègent également dans différentes autres commissions.

3. Formation

4. Communication

Le président ad interim remercie l'ensemble du comité pour le travail effectué dans ces différents dicastères.

Au vote :

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité (10 oui).

03. Comptes 2018-2019 et rapport des vérificateurs des comptesa) Bilan et comptes du 01.11.2018 au 31.10.2019**Compte d'exploitation du 01.11.2018 au 31.10.2019**

Produits		Charges	
Cotisations membres	71'935.00	Charges du personnel	
Produits financiers	114.70	Avocat	17'160.50
Produits des titres	15'100.95	Secrétaire	3'893.00
		Charges financières	1'707.91
		Charges administratives	8'453.25
		Impôts	621.45
		Site WEB	969.30
		Studio AMIG	7'050.00
		Assurances	580.70
		Bénéfice d'exercice	46'714.54
Total	87'150.65	Total	87'150.95

A relever :

- Nous constatons une augmentation des cotisations encaissées.
- Nos titres ont beaucoup rapporté cette année.
- Notre avocat assiste à tous nos comités, oriente les articles de la CCT, soutient nos membres. Il a traité plusieurs situations individuelles de nos membres en 2019.
- Les frais de fonctionnement sont en baisse. Les frais d'assemblée générale ont été élevés de par les frais de catering des HUG.
- Nous n'avons pas d'événement particulier à relever pour l'année écoulée.
- Depuis juillet 2019, nous louons un studio pour nos membres. Pour des raisons de logistique il n'a pas été possible de le mettre en location avant fin novembre.
- Nous terminons cet exercice avec un bénéfice important.

Bilan au 31.10.2019

Actifs		Passifs	
Liquidités		Fonds étrangers	
Banque UBS c/courant	154'976.85	Passifs transitoires	
Banque UBS c/épargne	57'760.00	Charges à payer	1'248.00
Fonds de placement		Fonds propres	
Titres	428'727.80	Capital	640'216.65
Total	641'464.65	Total	641'464.65

Nous possédons un petit trésor de guerre. A l'origine il s'agissait d'avoir un tapis de sécurité, en cas de mouvement de grève à indemniser. Les relations AMIG-Direction Générale ont beaucoup évolué ces 15 dernières années ; le dialogue est plus aisé. Le changement vient surtout au niveau de la Direction avec laquelle les discussions sont plus faciles, la situation est moins tendue ; cela nous permet ainsi de mieux travailler. Par conséquent, le comité va réfléchir à l'investissement possible de notre épargne.

Rapport des vérificateurs des comptes

Le vérificateur aux comptes Philippe Cottet, ainsi que le suppléant Simon Regard ont procédé à la vérification des comptes. Ils recommandent de les approuver et proposent de donner décharge au Comité.

b) **Décharges du comité**

Composition du comité sortant :

- **Président :** Christophe Fehlmann,
- **Membres :** Mohammed Abbas
Yan Beauverd,
Aileen Chen
Marie-Josée Daly,
Sylvain De Lucia,
Chloé Frund
Nathalie Hammer
André Juillerat
Kim Lauper
Sören Lange
Aurore Verdon

Au vote :

Décharge est donnée au comité sortant pour son activité durant l'année écoulée et ce à l'unanimité (1 oui et 9 abstentions des membres du Comité).

c) **Approbation des comptes 2018-2019**

Les comptes 2018-2019 sont approuvés à l'unanimité (10 oui).

04. Électionsa) **Élection du président**

Notre président actuel Christophe Fehlmann travaillant actuellement à l'étranger, il ne se représente pas à la présidence. Son travail ainsi que son investissement sont unanimement loués. Le président ad interim Yann Beauverd est un des plus anciens membres du comité ; avec le temps il relève un certain essoufflement. Par contre nous avons de nouvelles têtes avec une motivation intacte ; cela fait vraiment plaisir. Nathalie Hammer et Aurore Verdon se proposent afin d'assurer une co-présidence féminine.

Au vote :

A l'unanimité (8 oui et 2x abstentions, les leurs), Nathalie Hammer (au comité 2017) et Aurore Verdon (au comité depuis 2018) sont conjointement élues à la présidence de l'AMIG, avec applaudissements.

b) **Election des membres du Comité**

Quittent le comité de l'AMIG : Marie-Josée Daly et Mohammed Abbas (à l'étranger). Le comité les remercie pour leur travail au sein du comité.

Se représentent :

Yan Beauverd	au comité depuis 2006
Aileen Chen	au comité
Sylvain De Lucia	au HUG depuis 20 ans
Christophe Fehlmann	au comité
Chloé Frund	au comité depuis 2018
André Juillerat	au comité depuis 2018
Kim Lauper	de retour de l'étranger
Sören Lange	au comité depuis 2018

Composition du nouveau comité :

- **Présidentes:** Nathalie Hammer médecine interne
Aurore Verdon rhumatologie
- **Membres:** Yan Beauverd hématologie
Aileen Chen anesthésie
Sylvain De Lucia psychiatrie
Christophe Fehlmann médecine d'urgence
Chloé Frund gynécologie
André Juillerat médecine interne
Sören Lange obstétrique
Kim Lauper rhumatologie

Au vote :

Le nouveau comité est élu à l'unanimité (10 oui).

Bravo et merci à tous !

c) **Élection des vérificateurs des comptes**

Les deux places de vérificateurs aux comptes sont libres.

Madame Loraine Fisch et Monsieur Simon Regard acceptent de siéger l'année prochaine comme vérificateurs des comptes.

Au vote :

Les nouveaux vérificateurs sont élus à l'unanimité (10 oui).

05 **Gestion de l'année à venir**a) **Fixation des cotisations annuelles des membres**

Les cotisations 2019 sont de Sfr 70.- plus Sfr 130.- pour la cotisation de l'ASMAC, soit un total annuel de Sfr 200.-.

Le Comité propose de maintenir la cotisation, soit Sfr 70.- par membre.

C'est l'ASMAC qui s'occupe de toute la partie administrative et qui nous reverse les Sfr 70.- de cotisation de nos membres.

A noter qu'à Genève nous sommes dans la partie basse des cotisations par rapport aux autres sections. La majorité de nos membres ne sont pas membres de l'institution mais sont des membres passifs qui continuent de payer leur cotisation.

Pour l'année à venir, le comité vous propose de maintenir les cotisations actuelles, car nous avons le studio à assumer. Une réflexion sera menée le cas échéant pour la prochaine assemblée générale.

Au vote :

Les cotisations restent inchangées à l'unanimité (10 oui).

b) **Studio de l'AMIG**

L'AMIG trouvait surprenant que les HUG ne proposent rien lors des piquets. Lors du déménagement des lits à Julliard, une réflexion plus poussée a débuté. Les HUG mettent déjà à disposition des chambres et des douches au sein des HUG. Ils estiment qu'il n'y a pas beaucoup de demandes, mais les personnes concernées dorment à l'hôtel, dans les salles de traitement ou autres.

La Direction Générale nous a opposé une fin de non-recevoir, estimant que l'institution n'avait pas pour mandat de proposer ce type de prestation.

Par conséquent l'AMIG a décidé d'aller de l'avant seule et d'offrir cette prestation à NOS membres, afin de démontrer aux HUG qu'il y a un intérêt, un réel besoin.

Les HUG nous ont donc loué un studio et dès ce jour du 21.11.2019 les réservations sont ouvertes. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Nous avons préparé une gestion informatique des réservations.

Nous testons une phase pilote d'une année, à adapter selon l'utilisation effective.

c) **Budget 2020**

	Budget 2020	Comptes 2019 au 31.10.2018	Budget 2019	Comptes 2018 au 31.10.2018
RECETTES	71 000,00	71 935,00	68 000,00	70 150,00
Cotisations membres	(à 70 frs)	(à 70 frs)	(à 70 frs)	(à 70 frs)
Produits financiers	0,00	114,70	0,00	25,10
Produits des titres		15 100,95		0,00
Total Recettes	71 000,00	87 150,65	68 000,00	70 175,10
DEPENSES				
Avocats	26 000,00	17 160,50	26 000,00	26 142,95
Secrétaire	5 000,00	3 893,00	4 000,00	3 015,00
Fonctionnement	13 000,00	8 453,25	14 600,00	10 695,00
Divers administratifs	2 000,00	0,00	4 400,00	254,90
Charges financières	1 800,00	1 707,91	1 800,00	1 770,88
Impôts 2018	2 000,00	621,45	2 200,00	3 820,65
Communication	1 000,00	0,00	1 000,00	181,16
Événements particuliers	4 000,00	0,00	2 000,00	0,00
Site web	2 000,00	969,30	3 000,00	900,00
Pertes des titres	2 000,00	0,00	2 000,00	21 349,15
Studio AMIG	21 000,00	7 050,00	15 000,00	
Assurances (RC, ménage)	600,00	580,70		
Total dépenses	80 400,00	40 436,11	76 000,00	68 129,69
Bénéfice/perte	-9 400,00	46 714,54	-8 000,00	2 045,41

Discussions et explications du budget 2020

Voici les principaux points à relever dans ce budget 2020 :

- Augmentation du poste de secrétariat qui s'occupera en partie du studio
- Baisse des frais de fonctionnement du comité
- Le point « événements particuliers » regroupe toutes manifestations (fête de l'AMIG, ...)
- Au vu de notre trésorerie, nous n'avons pas trop de crainte à présenter un budget déficitaire

Présentation des objectifs 2020 des nouvelles co-présidentes

- Transparence de la communication
- Meilleure répartition du travail entre tous les membres du comité
- Publication régulière de newsletter afin de mieux communiquer avec nos membres
- Finalisation et présentation de la CCT. Défense au niveau budgétaire pour une mise en application à la rentrée universitaire de 2021, idéalement.

- Répartition des présences dans les différentes commissions afin que l'AMIG soit représentée. Il faut profiter de la chance d'avoir tous ces sièges pour gagner un maximum d'expérience.
- Chacun a un rôle à jouer.
- Meilleure visibilité au niveau des étudiants déjà.

Décision et vote

Le budget accepté tel que présenté à l'unanimité (9 oui et 1 abstention).

06. Questions et remarques

Les HUG étant les propriétaires du studio loué par l'AMIG, cela revient à dire que nous donnons de l'argent aux HUG, notre propre patron.

Effectivement, tout comme cela se passe pour la crèche.

Les HUG ont un parc immobilier qu'ils louent à un tarif un peu plus bas que les taux du marché ; mais cette solution permet de proposer à nos membres un logement à proximité immédiate des HUG. Par ailleurs, vu le refus de prise en charge par les HUG, c'est notre seul moyen pour offrir cette prestation.

En cas de succès, c'est également une solution de facilité pour convaincre les HUG de prendre à leur charge cette prestation.

Le studio est une excellente idée. Que ce soit régi par les HUG n'est qu'une question de principe.

Nous avons un bail renouvelable sur un an, de juillet à juillet. Si nous n'avons pas de demande, le comité prendra les décisions qui s'imposent. Si le besoin se fait sentir, on maintiendra le concept ou on essaiera de négocier la reprise de cette offre avec les HUG.

Le piquet est un problème individuel, qui impose d'être sur place en 30-60 minutes.

La position de l'AMIG est de faire quelque chose tous ensemble, dans une idée de solidarité en soutenant les médecins de certains services devant faire des piquets et habitant loin de l'hôpital, en permettant de respecter le délai d'arrivée sur place.

Avec cette démarche, est-ce qu'on ne cautionne pas les piquets abusifs ?

Le débat sur les piquets doit continuer. La définition du piquet est clairement établie. Une garde est un jour de travail. Il y a un problème lorsque le piquet est une garde déguisée. Il faudrait faire un état des lieux plus systématiques. Néanmoins si l'AMIG n'est pas au courant des situations sur le terrain, elle ne peut apporter son aide.

Les RH ont la volonté de faire correctement les choses, car ils respectent la loi. Dès le moment où on leur relate un problème, ils ont l'obligation de s'en occuper.

Ce point important sera relayé en commission paritaire.

07. Divers et Remerciements

Le président ad intérim remercie toutes les personnes présentes de s'être déplacées à cette assemblée générale et rappelle que la porte du comité est toujours ouverte, pour assister à ses séances mensuelles.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée Générale est clôturée à 20h50. Un apéritif dînatoire est offert aux personnes présentes.

Nombres de personnes présentes : 16, dont 1 membre, 6 non-membres et 9 membres du comité

Membres excusés : 3

Le Président sortant

Les co-Présidentes élues

La Secrétaire

Christophe Fehlmann
Ad interim : Yann Beauverd

Nathalie Hammer / Aurore Verdon

Nathalie Pozzi

Janvier 2020

Liste de présences à l'Assemblée générale de l'AMIG du 21 novembre 2019

Nom	Prénom	Remarques
BEAUVERD	YAN	Comité
LAUPER	KIM	Comité
DE LUCIA	SYLVAIN	Comité
CHEN	AILEEN	Comité
JULLERAT	ANDRE	Comité
HAMMER	NATHALIE	Comité
FRUND	CHLOE	Comité
TOPA	RUXANDRA	Membre
LANGE	SOEREN	Comité
VERDON	AUORE	Comité
WALTER	CAROLINE	Non-membre
GIRARD	CHARLOTTE	Non-membre
ZANISI	LAURA	Non-membre
FOLLONIER	CEDRIC	Non-membre
MOTTINI	GERALDINA	Non-membre
MASSA	ALESSANDRO	Non-membre

Liste des excusés à l'Assemblée générale de l'AMIG du 21 novembre 2019

ELM	LEILA	Excusé
FEHLMANN	CHRISTOPHE	Excusé
REGARD	SIMON	Excusé